RAPPORT DE SEPTEMBRE 2017

0. INTRODUCTION

Le présent rapport évoque les différentes violations des droits humains commis dans différentes localités du pays au cours du mois de septembre 2017.

Notre rapport mensuel commence par une analyse contextuelle de la situation sécuritaire, politique, judiciaire et sociale. Au plan sécuritaire, nous évoquerons un état d'insécurité permanent et toujours grandissante dans le pays, caractérisé par des attaques des hommes armés qui restent non identifiés, par des exactions des Imbonerakure (jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD/FDD), des entrainements paramilitaires, des arrestations arbitraires lors des fouilles perquisitions et des enlèvements de personnes ici et là dans le pays.

Dans le domaine politique, il évoque les marches manifestations qui sont toujours organisées par le gouvernement et des cotisations obligatoires des Imbonerakure et du parti au pouvoir, le CNDD - FDD.

Dans le domaine judiciaire, le rapport mentionne des cas d'arrestations arbitraires et de détentions illégales, d'enlèvement, des cas de personnes portées disparues où les victimes sont principalement les présumés opposants politiques, des membres des partis de l'opposition et des citoyens des zones et communes qualifiées de contestataires du 3ème mandat de Pierre NKURUNZIZA.

Les violations des droits humains en termes de personnes tuées et blessées occupent le gros de ce rapport avec une précision sur les auteurs de ces scènes macabres dominées par des cadavres qui sont retrouvés ici et là dans les différentes localités du pays sans que les auteurs soient identifiés.

Pour les cas de torture, de traitements inhumains, cruels et dégradants, le présent rapport reste très modeste parce que notre organisation est dans une situation de mauvaise posture suite à sa radiation.

Avant de clore le présent rapport, nous ferons un aperçu de la situation carcérale dans les différentes maisons de détention du pays.

1. CONTEXTE SECURITAIRE, POLITIQUE, JUDICIAIRE ET SOCIAL

1.1. Plan sécuritaire

Au cours du mois de septembre 2017, de nombreux fait ont été la cause de la perturbation de la paix et la tranquillité de la population et partant, des violations des droits humains. Il s'agit notamment des attaques des bandes armées non identifiées qui dans les ménages, qui sur les voies publiques et dans les bistrots. Il s'agit aussi des exactions des Imbonerakure qui sèment le beau et le mauvais temps dans leurs localités sans contrôle de qui que ce soit surtout qu'ils se sont substitués aux forces de sécurité dans pas mal de coins du pays. On ne peut pas non plus passer sous silence les entrainements

paramilitaires de ces Imbonerakure sous l'encadrement de certains leaders et cela traumatise la population. Enfin, les armes retrouvées ici et là cachées dans la brousse est un indicateur d'une sécurité très précaire.

Les fait ci – dessous en disent long :

1) Dans la soirée du 1er septembre 2017, deux personnes ont été blessées dans une explosion de grenade au domicile situé à la 8ème avenue, quartier Swahili dans la ville de Rumonge. Les auteurs de cet attentat n'ont pas été identifiés.

2) En date du 11 septembre 2017, 4 personnes ont été blessées par gourdins sur la colline et commune Kibago, province Makamba. En effet, ces personnes étaient dans différents bistrots de cette colline. Selon les témoins, les Imbonerakure, jeunes du parti au pouvoir ont encerclé et ont attaqué les différents bistrots de la localité soit disant pour punir toute personne qui viole le couvre – feu imposé par ces Imbonerakure. C'est dans cette attaque que toutes ces personnes ont été blessées. Selon les mêmes sources, parmi ces victimes, il y avait un militaire ex – FAB en retraite et un autre militaire en congé.

3) Des sources de la province Kirundo ont indiqué que dans la réserve naturelle de Murehe tout près de la frontière avec le Rwanda, un mouvement des Imbonerakure et des entrainements paramilitaires ont repris depuis que des rumeurs sur les réseaux sociaux d'une liste des autorités qui seraient incriminés par la CPI, ait sorti. Selon des sources sur place, ce mouvement avait cessé pour des raisons de manque de ravitaillement. Ce mouvement est soutenu par Salvator MUVUNYI qui est commissaire du parti CNDD-FDD en commune Busoni et les transporte dans son véhicule de type probox sous les ordres de l'honorable Jean Baptiste NZIGAMASABO alias Gihahe.

4) Dans la nuit du 12 au 13 septembre 2017, un groupe d'hommes armés ont cambriolé les bureaux du Haut Commissariat au Droit de l'homme au Burundi situé dans le quartier Rohero II, rue Makamba, zone Rohero, en commune urbaine de Mukaza non loin du campus Mutanga, en Mairie de Bujumbura. Selon des sources, ces hommes armés ont d'abord menacé les agents de sécurité qui montaient la garde pour protéger ladite institution avant de s'introduire dans les enceintes de ces bureaux. L'unité de sécurité des Nations Unies au Burundi est passée pour faire le constat.

En date du 15 septembre 2017, le Procureur Général de la République, Sylvestre NYANDWI a déclaré avoir lancé des enquêtes sur ce cambriolage afin d'identifier les auteurs et le motif. Dans son communiqué de presse, Sylvestre NYANDWI a indiqué que des personnes non identifiées se sont introduites dans les bureaux de l'Office en utilisant de « fausses clés ».

5) Dans la nuit du 14 septembre 2017, vers 23 heures, au quartier appelé Darfour, sur la colline Maramvya 15ème transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rurale, un vieillard du nom de Pierre RURAKENGEREZA a été attaqué par un groupe des Imbonerakure dirigé par NSHIMIRIMANA alias Shimwe. Selon nos sources, la victime avait vendu sa parcelle et ces Imbonerakure lui ont volé tout son argent. Ces Imbonerakure ont intimé l'ordre à RURAKENGEREZA de ne rien dire sous peine d'être exécuté. Le lendemain matin, Pierre RURAKENGEREZA est allé se plaindre au chef de zone Maramvya du nom de Moise BUCUMI mais ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

6) En date du 15 septembre 2017, sur les collines Gakaranka et Mukike, zone Nyagasasa en commune Mugamba de la province Bururi, 3 fusils de type Kalachnikov, 3 grenades, 255 cartouches, une baïonnette et un pantalon militaire ont été retrouvés par des militaires en patrouille dans un boisement. Selon des sources sur place, les militaires auraient reçus des informations disant qu'il y avait des entrainements paramilitaires qui se faisaient dans cette localité mais personne n'a été appréhendé. Ces mêmes sources ajoutent qu'un fusil avait été découvert en date du 14 septembre 2017 sur la colline

Kiroha, zone Gisarenda, commune Matana. Selon la population de la commune Mugamba et Matana, c'est un montage pour arrêter des personnes sans motif valable.

7) En date du 22 septembre 2017, au chef lieu de la commune Rusaka, province Mwaro, une grenade a été lancée par une personne non identifiée devant une boutique d'Alexis BIGIRIMANA alias Ousama faisant 4 personnes blessées dont Serges SINDAYIHEBURA, Jean Claude HABONIMANA, David NTAHONKURIYE, tous membres du parti CNDD-FDD et un policier dénommé Ferdinand BAKUNDUMUHARI. Selon des sources sur place, BAKUNDUMUHARI collabore beaucoup avec les Imbonerakure. Les militaires et la police ont fait une fouille perquisition le matin du 23 septembre 2017, mais aucune armée n'a été trouvée.

8) En date du 27 septembre 2017, un groupe de personnes armées de fusils de type pistolet a attaqué le domicile du substitut du procureur en province Gitega, Thérèse NIYONGABO au quartier Nyabututsi de la ville de Gitega. Les sources sur place ont indiqué que ces malfaiteurs à bord d'une voiture de couleur noire non immatriculée, ont fait irruption dans la maison de Thérèse NIYONGABO et lui ont intimé l'ordre de leur donner de l'argent. Une somme de plus de 300.000 FBU, un ordinateur portable, un poste radio, deux téléphones portables ainsi que différents documents de service ont été volés. A part le matériel volé, ces informations ont indiqué qu'aucune personne n'a été tuée ou blessée par ces malfaiteurs.

1.2. Plan politique

Dans le domaine politique, plusieurs événements ont marqué le mois de septembre 2017. Il s'agit notamment :

- En date du 1er septembre 2017, le parlement burundais a mis en place une commission spéciale chargée de conduire une contre-enquête sur les conclusions sévères d'un rapport des Nations Unies sur les droits de l'homme au Burundi. Ce rapport onusien évoque des cas d'exécutions extrajudiciaires, de disparition forcées, de tortures et des violences sexuelles commis ici et là dans notre pays.

- En du 9 septembre 2017, en mairie de Bujumbura, une marche manifestation contre le rapport des experts de l'ONU demandant des enquêtes de la CPI sur le Burundi a été effectuée par le forum national des femmes au Burundi. Plusieurs femmes venues de différentes régions se sont jointes à celles de la ville de Bujumbura. Ce forum national des femmes a demandé au gouvernement burundais de porter plainte dans des Cours et Tribunaux africains contre les 3 experts indépendants des Nation Unies ayant produit récemment un rapport sur le Burundi relatif aux violations des droits humains. Ménédore NIBARUTA, vice-président de ce forum, a spécifié que depuis 2015, il y a eu plusieurs faux rapports qui incriminent les autorités burundaises et qui veulent déstabiliser le pays. Rappelons que les experts de l'ONU ont demandé à la CEPI, en début de septembre 2017, d'ouvrir des enquêtes sur le Burundi.

- En date du 13 septembre 2017, les habitants des collines Mungwa, Musagara et Munywero de la zone Ngoma, commune Musongati, province de Rutana, ont été obligées par les représentants du parti au pouvoir le CNDD-FDD, de donner une contribution de 2. 000 FBU chacun pour la construction d'une permanence de ce parti. La population n'a cessé de se lamenter comme quoi c'est une contribution forcée.
  Ces contributions forcées sont aussi une triste réalité en province Kirundo. En effet, selon nos sources, depuis le 15 août 2017, tous les motards de la province Kirundo sont obligés de payer 500 FBU par

jour pour cotisation du parti CDD-FDD. Selon des sources sur place, celui qui ne s'acquitte pas de cette contribution est arrêté et sa moto confisquée au commissariat de police.

- En date du 16 septembre 2017, les membres du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, tous en uniformes du parti, se sont rassemblés sur différents axes de la mairie de Bujumbura pour manifester contre le rapport des experts des Droit de l'homme de l'ONU. Tous se sont retrouvés au terrain du cercle hippique. Dans ces manifestations, des autorités, des cadres du parti au pouvoir dont son secrétaire général étaient présents. Dans leurs slogans, ils ont condamné le récent rapport des experts des Nation Unies et le Haut Commissariat aux Réfugiés qui refuserait le retour volontaire des exilés. Selon le secrétaire général du parti au pouvoir, Evariste NDAYISHIMIYE, ce rapport prouve encore une fois l'acharnement de l'occident et de cette organisation contre le régime de Bujumbura. Selon lui, ils ont incriminé tous les leaders du parti CNDD-FDD par rapport aux crimes commis durant cette crise alors que les criminels sont connus. Ce sont les auteurs du coup d'Etat manqué et qui sont malheureusement sous protection de cette organisation et des pays comme le Belgique et le Rwanda a indiqué Evariste NDAYISHIMIYE.

- En date du 28 septembre 2017, le Conseil National de la Communication (CNC) a retiré les licences d'exploitation à 3 médias privés qui émettent au Burundi. Il s'agit de la radio Bonesha FM, la Radio Publique Africaine et la Radio/Télé Renaissance. Ils ont été accusés de non respect de leur cahier de charge. Le CNC a également suspendu les émissions de la radio privée CCIB pour 3 mois. Selon le porte parole de cette institution, cette décision de suspension de la CCIB a fait suite à un dérapage dans un reportage diffusé le 18 septembre 2017.

1.3. Plan judiciaire

Le domaine judiciaire a été caractérisé, comme il est monnaie courante depuis la contestation du 3ème mandat de Pierre NKURUNZIZA , par des arrestations arbitraires suivies des détentions illégales, des enlèvements suivis des disparitions forcées et tant d'autres maux qui montrent à suffisance que le domaine judiciaire, au Burundi, est loin d'être assaini. Les auteurs qui sont toujours pointés du doigt par la population sont les agents du Service National de Renseignement (SNR), les Imbonerakure qui agissent seul ou en collaboration avec l'administration et les policiers. Cela étant dit, au moins 96 personnes ont été arbitrairement arrêtées et au moins, 7 personnes ont été portées disparues.

Voici quelques cas emblématiques :

1) En date du 2 septembre 2017, à Buhimba, zone Murore, commune Busoni, province Kirundo, Pascal NDABUKIRA, âgé de 62 ans, issu du parti UPRONA, a été arrêté par des Imbonerakure accompagné par le chef de colline Buhimba. Ces derniers l'ont accusé de viol à l'endroit d'une jeune fille du nom de Sandrine NIYONKURU, âgé de 14 ans. Selon des sources sur place, Pascal NDABUKIRA, a été arrêté parce qu'il avait refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD et que ce viol est un coup monté de toutes pièces. Les mêmes sources indiquent que Pascal a clamé son innocence demandant que l'on fasse des examens médicaux afin de prouver que le viol a eu lieu. L'expertise médicale a eu lieu et n'a rien montré comme signe de viol mais la fille continue à dire qu'elle a été violée. Pascal NDABUKIRA a été détenu au cachot de la PJ Kirundo.

2) En date du 4 septembre 2017, Emmanuel NTAHOMBASIGIYE, chef de quartier Kinanira I, membre du parti UPRONA proche du pouvoir et Alexis NTIBIRANGENZA, chef de quartier Gitaramuka ont été arrêtés par des policiers puis conduits à l'un des cahots du SNR. Accusés de donner des CNI aux jeunes qui partent pour les groupes armés contre le pouvoir de Pierre NKURUNZIZA, ils ont été conduits à la prison centrale de Mpimba en date du 6 septembre 2017. Les sources sur place disent que ces chefs seraient victimes d'un montage afin de les remplacer par les membres du parti au pouvoir parce qu'ils ne sont pas du CNDD-FDD.

3)

4) En date du 4 septembre 2017, en commune urbaine de Muha, zone Musaga, en Mairie de Bujumbura, Alexis NTIMPIRANGEZA, chef de quartier Gitaramuka et Emmanuel NTAHOMBASIGIYE, chef de quartier Kinanira 1, ont été arrêtés par la police sans mandat. Selon des sources, les deux chefs de quartiers seraient accusés de collaboration avec des gens qui falsifient les cartes nationales d'identité.

5) En date du 4 septembre 2017, sur la colline Rurambira, zone Mayuyu, commune Mukike, province Bujumbura Rurale, Jean claude NKURUNZIZA, Didier NIMUBONA, tous membres du parti FNL aile d'Agathon RWASA ont été arrêtés par la police. Selon nos sources, ils ont été accusés de tenir une réunion illégale alors qu'aucune réunion n'avait été tenue. Ils ont été en garde à vue au cachot de police de Mayuyu et interdits de toute visite.

6) En date du 6 septembre 2017, vers 13 heures, les prénommés Rossy, élève au Lycée Central Saint Gabriel, Jean Claude, élève à l'ITELETIQUE ainsi que Clary qui serait étudiant en 1ère année BAC, ont été arrêtés et embarqués par des policiers dirigés par le commandant zone nord à bord d'un pickup sur la route séparant le quartier II et III à l'endroit communément appelé « chez Malhonnête », zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, ils ont été détenus au cachot de la zone urbaine de Cibitoke avant d'être relâché le matin du 7 septembre 2017. Aucune infraction ne leur a été signifiée.

7) En date du 6 septembre 2017, Frédéric NGENZEBUHORO, fils de BARANDEREBA, a été enlevé par des hommes armés de fusils accompagnés par un militaire surnommé Gafuni de la position de Tora, sur la colline Mubira, zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi puis conduit à bord d'un véhicule immatriculé DA 3974 vers une destination inconnue. Selon des sources sur place, il a été accusé de participation à des mouvements insurrectionnels et qu'il serait dans l'un des cahots du SNR en Marie de Bujumbura. D'autres sources disent que des conflits fonciers seraient à l'origine de cet enlèvement.

8) En date du 7 septembre 2017, sur la colline, zone et commune Rusaka, province Mwaro, Révérien GAHUNGU, professeur d'anglais au Lycée communal de Rusaka, âgé de 35 ans, sans appartenance politique, a été arrêté vers 11 heures sur un mandat du substitut du procureur de la république o Mwaro. Selon des sources sur place, sur le mandat d'arrêt était marqué que GAHUNGU est poursuivi pour vol à main armé. Selon les mêmes sources, le vrai motif de son arrestation est qu'il a participé aux

manifestations contre le 3ème mandat du président Pierre NKURUNZIZA. Reverien GAHUNGU a été détenu au cachot de police au chef-lieu de la commune Rusaka.

9) En date du 9 septembre 2017, 10 personnes à savoir Léonard HARUSHINGORO, retraité ex-FAB, Lin NIYOMUKIZA, démobilisé ex-FAB, Jérôme KABURA, Franck, Ildefonse, Thierry, Boris, NSHIMIRIMANA militaire en congé et deux autres non identifiées ont été arrêtés par le chef de poste Kibago Jean Bosco HATUNGIMANA avant d'être tabassés par un groupe d'Imbonerakure. Ils ont été arrêtés après une bagarre avec des Imbonerakure accompagnés du chef de zone Kibago Phénias KABURA. Selon des sources sur place, ce groupe d'Imbonerakure a attaqué des gens qui se trouvaient dans un cabaret chez Ildefonse. Ils étaient accusés de tenir une réunion illégale. Ces Imbonerakure viennent régulièrement de la colline Rubimba pour imposer un couvre-feu à Kibago.

10) En date du 9 septembre 2017, un prénommé Thomas, membre du parti FNL aile d'Agathon RWASA et préfet des études au Lycée communal de Buhiga en province Karusi a été arrêté par la police. Selon des sources sur place, une quinzaine de policiers commandés par le commissaire Donatien BIZIMANA ont escaladé un mur chez Septime BIZIMANA, le propriétaire de la maison où Thomas était locataire, puis ont cassé les cadenas des portes puis sont entrés par force. Ils ont expliqué qu'ils cherchaient Thomas. Ces policiers l'ont arrêté puis l'ont conduit au cachot du commissariat de police à Karusi. Des sources policières indiquent qu'il est accusé d'avoir donné des cours aux professeurs non compétents mais ses proches au parti FNL indiquent qu'il est plutôt victime de son appartenance politique au parti FNL aile d'Agathon RWASA.

11) En date du 9 septembre 2017, Gilbert NDIKUMANA, gestionnaire du CDS de Jimbi et membre de l'UPRONA aile de Charles NDITIJE, a été arrêté par des policiers en commune Kibago, province Makamba sur un montage d'une femme de la ligue des femmes du CNDD-FDD l'accusant de tentative de viol. Ce gestionnaire a passé un jour au cachot. Après sa libération, il a été tabassé par le chef de poste de Kibago après l'échec du montage.

12) En date du 10 septembre 2017, Richard NAHIMANA et son camarade de classe ont été enlevés et portés disparus par des gens qui seraient du SNR à l'endroit appelé Kumuka, à la frontière entre le Burundi et la Tanzanie sur la colline Bumba, commune Gisagara, province Cankuzo. Des sources sur place ont indiqué que Richard NAHIMANA et son camarade étaient des élèves du Lycée « Pleine Evangile » de Ndava, en seconde scientifique au centre urbain de Cankuzo. Les mêmes sources ajoutent qu'ils venaient de la Tanzanie où ils venaient de passer des vacances à la recherche du travail. Les mêmes sources indiquent que Donatien KANYWANGIRI, enseignant de l'ECOFO Kabuga, résidant sur la colline Gatungurwe en commune Cankuzo, et tuteur de Richard NAHIMANA, s'est adressé à Nicaise MUGANDE, responsable du SNR en province Cankuzo pour l'aider à chercher ces élèves le matin du 18 septembre 2017. Cet agent du SNR a téléphoné dans les cachots des communes Cendajuru et Mishiha mais ces élèves n'ont pas été retrouvés.

13) En date du 11 septembre 2017, Eric SINZINKAYO, Imbonerakure, âgé de 22 ans a été arrêté sur la colline Gisenyi, commune Busoni, province Kirundo par ses collègues Imbonerakure accompagnés par le chef de zone Gisenyi Célestin RURASUZUGURA avant d'être conduit au cachot de la zone Gisenyi. Selon des sources sur place, SINZINKAYO Eric a été arrêté parce qu'il avait refusé aux Imbonerakure de détourner une aide de l'Eglise Pentecôte destinée aux vulnérables. Eric a distribué cette aide aux bénéficiaires.

14) En date du 11 septembre 2017, vers 19 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, le ménage d'un militaire prénommé Gérard, chauffeur à la 4ème région militaire de Muyinga a été fouillé par les

militaires du Camp Kamahoro en province Karusi. Selon des sources sur place, une salopette militaire y a été trouvée. Selon les mêmes sources, ce militaire avait été révoqué, accusé par son commandant qu'il aurait transporté des balais d'un commerçant de Kayanza vers le Rwanda mais en réalité son commandant cherchait à tout prix à se débarrasser de ce chauffeur ex-FAB, soupçonné comme ses collègues ex-FAB d'être en relation avec les mouvements rebelles. Après cette décision, il a décidé d'aller se plaindre à l'Etat Major à Bujumbura. Mais, au lieu de l'écouter et le rétablir dans ses droits, on l'a plutôt arrêté puis conduit dans un des cachots de la police militaire en Marie de Bujumbura.

15) En date du 11 septembre 2017, sur la colline Rwandagaro, zone Maramvya commune Nyabikere, en province Karusi, 2 électriciens de nationalité rwandaise ont été arrêtés par l'administrateur de la commune Claver NAKUMURYANGO qui les a accusés d'être des suspects fauteurs de troubles et ont été conduits dans le cachot de police situé au chef-lieu de la commune Nyabikere. Selon des sources sur place, ils s'étaient rendus à Nyabikere pour la réparation du barrage en cours de réhabilitation.

16) En date du 12 septembre 2017 vers 7 heures du matin, Léopold HABARUGIRA, membre du parti UPD-Zigamibanga, a été enlevé niveau de l'IUSSDC situé en bas de l'ULB en zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura. Des sources sur place ont indiqué que Léopold HABARUGIRA a été enlevé par trois hommes dont un en tenue policière et armé de fusils. Au moment de l'enlèvement, Léopold HABARUGIRA était avec son épouse en sport et un véhicule avec, à bord, trois personnes est arrivé près d'eux. Les 3 personnes ont tout de suite pris de force l'époux et lui ont forcé d'entrer dans le véhicule en l'immobilisant sauvagement. La dame a eu bon crié au secours mais en vain. Les passants ont assisté à cette scène macabre très pitoyablement. Selon le porte parole de la police Pierre NKURIKIYE, la police n'a pas été mise au courant d'un éventuel enlèvement de Léopold HABARUGIRA parce qu'aucune plainte allant dans ce sens ne lui a été adressée. Il a ajouté que les forces de l'ordre ne sont pas impliquées dans cette arrestation suivie d'enlèvement.

17) En date du 13 septembre 2017, Léopold MUGABARANOGA, enseignant au Lycée Iteba et membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA a été blanchi par le TGI de Rumonge sur les charges de tentative de viol d'une élève de cette école qui pesaient sur lui mais, il n'a pas été libéré de la prison de Rumonge où il est détenu depuis le mois de juin 2017. Le parquet de Rumonge a interjeté appel mais le principe est qu'il devrait être libéré puis comparaître étant libre, a indiqué son avocat qui s'est dit surpris et déçu. Des sources sur place parlent d'immixtion du gouverneur de la province de Rumonge dans cette affaire car le directeur de ce Lycée d'Iteba qui a fait emprisonner cet enseignant est l'épouse du Gouverneur de la province Rumonge. Cet enseignant est resté en prison malgré la décision de la justice.

18) En date du 15 septembre 2017, un jeune homme du nom d'Olivier NDAYIKUNDA de la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi a été enlevé par des gens non identifiés en Mairie de Bujumbura où il travaillait. Selon des sources de sa famille en province Karusi, aucune nouvelle de lui depuis lors.

19) En date du 16 septembre 2017, Mélance MUGISHA, membre du parti UPD-Zigamibanga, a été interpellé entre la 1ère et la 2ème avenue par des policiers de la position de la zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, ces policiers ont pris son téléphone et son porte-monnaie avant de l'embarquer. Le mobile de cette arrestation n'est pas connu. Selon ses proches, il aurait été conduit au cachot du SNR tout près de la cathédrale Régina Mundi de Bujumbura.

20) En date du 18 septembre 2017, sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi, un prénommé Innocent alias Mandigisi a été arrêté par la police puis conduit au cachot du commissariat de police à Karusi. Selon des sources sur place, il a été accusé par un Imbonerakure du

nom de Jean Marie d'avoir injurié les membres du CNDD-FDD les comparant de rats géants appelés « Amasiha »; chose que l'inculpé a toujours nié.

21) En date du 20 septembre 2017, sur la colline Gihofi, commune Bukemba, province Rutana, des policiers du poste de police de Gihofi, ont arrêté 17 personnes provenant des provinces de Karusi, Gitega, Kayanza et Ngozi. Selon des sources sur place, ces personnes arrêtées ont été accusées de vouloir rejoindre les mouvements rebelles alors que ces dernières voulaient traverser la frontière burundo-tanzanienne pour y chercher du travail. Parmi elles, il y avait 8 mineurs et l'administration de la commune Bukemba a pris la décision de les retourner chez eux en date du 22 septembre 2017 tandis que 9 personnes majeures ont été emprisonnées.

22) En date du 23 septembre 2017, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rurale, Julien NIMUBONA, chef de colline Mushasha I a été arrêté par des Imbonerakure sur la colline Gaharawe et il a été conduit à la brigade de police de Gatumba. Selon nos sources, Julien NIMUBONA était dans une fête de levée de deuil d'Élysée NIHEZAGIRA, élève de la 8ème année au Lycée Communal de Gatumba tué par des Imbonerakure dirigés par un certain Dieudonné en date du 19 septembre 2017 à l'endroit appelé Kukarago, tout près du bar du prénommé Safari, sur la colline Gaharawe, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. En date du 25 septembre 2017, la police a procédé à une fouille perquisition sur la colline Mushasha I et trois personnes ont été arrêtées dont Jimmy RUKUNDO, Roger NDAYISHIMIYE et Lazare HATUNGIMANA. Julien NIMUBONA et ces trois personnes ont été conduits en Mairie de Bujumbura. Selon les mêmes sources, Julien NIMUBONA a été accusé de collaborer et d'héberger les rebelles. Les familles des personnes arrêtées ont cherché l'endroit où ils sont incarcérés mais en vain.

23) En date du 23 septembre 2017, le chef de poste de police en commune Nyanza-lac en province Makamba prénommé Berchimans a arrêté un chauffeur prénommé Abdoul l'accusant de non-participation aux travaux communautaires. Il a été relâché après payement d'une rançon de 50.000 FBU.

24) En date du 25 septembre 2017, Pascal HAKIZIMANA, NDUWAMUNGU et Marc KARORERO ont été arrêtés et détenus au cachot de police de Matana en province Bururi. Selon des sources sur place, le motif de ces arrestations reste inconnu. D'après les informations reçues de la part de la communauté, les trois personnes ont été arrêtées pour des raisons politiques.

25) En date du 26 septembre 2017, vers 16 heures, sur la colline et zone Gomvyi, commune Mutambu, province Bujumbura Rurale, Claude NZORUBARA et Eddy NKENGURUTSE, membres du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA ont été arrêtés par des policiers accompagnés par deux Imbonerakure Ruhara et Claude. Selon nos sources, ils ont été accusés de tenir une réunion illégale et ont été conduits au cachot de police situé au chef-lieu de la commune Mutambu.

26) En date du 27 septembre 2017, une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages a été faite par des policiers et des militaires au quartier Jabe III, zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, 6 travailleurs de ménage ont été arrêtés dont Emmanuel NSABIYUMVA, Violette NYANDWI, Chanique et trois autres non identifiés pour manquement des cartes de services pour les travailleurs domestiques. Ils ont été relâchés après avoir payé une rançon variant entre 2.000 FBU et 5.000 FBU.

27) En date du 29 septembre 2017, douze (12) personnes Désiré HABIYAKARE, JAMBORITO Logatien, Cyprien BANYIYEZAKO, Laurent NTAWUYAMARA, Diomede NIYONSABA, NTAHOKAGIYE, Libert BUZOYA, NSABIMBONA, Léonard KAZIRI, Jules NTAHORUTABA, NGABO ont été arrêtées par les agents du SNR

en collaboration avec des autorités provinciales sur la colline Mugongwa de la commune Butihinda en province Muyinga. Selon des sources sur place, ces personnes seraient des adeptes d'une église non reconnue par la loi. Elles ont été arrêtées par le gouverneur de la province Muyinga Aline MANIRABARUSHA et le responsable du SNR dans cette commune alors qu'elles étaient en pleine prière puis elles ont été conduites dans un endroit jusqu'ici inconnu. La même source confirme que leur famille craint pour leur sécurité car personne n'a été informé du lieu de leur détention.

28) En date du 30 septembre 2017, une fouille perquisition a été opérée par des militaires et des policiers accompagnés du chef de quartier Mutakura Adelin NDIKUMASABO sur les 13ème , 14ème et 15ème avenues en zone Cibitoke de la commune Ntahangwa en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, 12 personnes ont été arrêtées dont 7 hommes et 5 femmes et ont été, par la suite, conduites au poste de police de la zone urbaine de Cibitoke. Le motif de cette arrestation était que leurs cahiers n'avaient pas le cachet de la zone. Elles ont été relâchées après avoir payé une rançon variant entre 1.000 et 5.000 FBU.

1.4. Plan social

En plus de la pénurie du carburant qui ajoute le drame au drame dans les problèmes socio- économique qui minent le pays, on retrouve d'autres phénomènes qui semblaient être découragés mais qui reprennent surface. C'est notamment le trafic d'enfants.

En effet, le trafic d'enfant prend une ampleur alarmante en province Rutana. En effet, en date du 27 septembre 2017, sur la colline Mabawe, zone Shanga, commune Musongati, province Rutana, 8 enfants ont été enlevés et attrapés en commune de Bukemba lorsqu'ils allaient en Tanzanie, selon des sources sur place. Ces derniers disent que c'est Abel, âgé de 37 ans qui leur ont dit qu'il va les chercher du travail en Tanzanie. Abel a été arrêté par la police et l'a conduit au cachot de poste de police de Musongati. En date du 28 septembre 2017, en zone Musongati, commune Musongati, province Rutana, on a recensé plus de 10 enfants qui ont été attrapé en commune de Bukemba lorsqu'ils allaient en Tanzanie pour chercher du travail.

2. ATTEINTES AU DROIT A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE

2.1. Présentation générale

Le droit à la vie et à l'intégrité physique en termes de personnes tuées et blessées a, comme au cours des autres mois passés, été alarmante : au moins 62 personnes ont été tuées au cours du mois de septembre 2017. Parmi ces dernières, plusieurs cadavres ont été retrouvés dans des cours d'eau, dans la brousse, dans des caches et dans des localités très éloignées du milieu de vie de la famille du défunt. Tout cela, pour empêcher l'identification de la victime et fausser les enquêtes si jamais elles allaient avoir lieu. D'autres personnes ont été tuées dans des assassinats ciblées, dans des règlements de comptes et dans la justice populaire qui, souvent, se fait dans le silence inouïe des autorités à la base et de la police sous l'accusation d'être des sorciers ou des voleurs.

1) En date du 1er septembre 2017, un corps d'un nouveau-né a été découvert sans vie sur la colline Musongati en commune Rutovu de la province Bururi. Des sources sur place ont rapporté que ce nouveau-né aurait été tué et jeté, après la naissance, dans la forêt.

2) En date du 1er septembre 2017, HARERIMANA Aline et son nouveau né ont été retrouvés sans vie sur la colline Kanyonga de la zone Buhizi de la colline Taba en province Gitega. HARERIMANA Aline a été retrouvée décapitée de sa tête. Les assassins n'ont pas été identifiés.

3) En date du 3 septembre 2017, un corps sans vie d'Elizabeth NYANDWI, âgée de 64 ans, a été retrouvé dans la rivière Nyagonga située sur la colline Nyamigogo en commune Muruta de la province Kayanza. Les tueurs n'ont pas été identifiés.

4) En date du 4 septembre 2017, une personne non identifiée a été tuée par des policiers sur la colline Murambi en commune et province Muramvya. Selon des sources locales, elle a succombé à ses blessures après avoir été blessée par balle par des policiers. Selon les mêmes sources, ces policiers voulaient sécuriser cette personne car elle était entrain d'être malmenée par des Imbonerakure. Trois policiers de l'API ont alors ouvert le feu.

5) En date du 4 septembre 2017, NDIMURIGWO Raphael a été tué à Kiyagayaga, colline Murenge, commune Burambi, province Rumonge. Selon les informations sur place, la victime était cuisinier dans un restaurant de la localité et a été tué à coup de machettes.

6) En date du 4 septembre 2017, vers 4 heures du matin, sur la colline Rugoma, commune Butaganzwa, province Kayanza, Claver NDAYIZEYE, commerçant et membre du parti FNL aile d'Agathon RWASA a été tué par des personnes non identifiées. Trois suspects ont été arrêtés pour des raisons d'enquêtes.

7) En date du 4 septembre 2017, sur la colline Munyinya I, en commune Rugombo de la province Cibitoke, NGENDAKUMANA André a été tué chez lui par de malfaiteurs non encore identifiés.

8) Dans la nuit du 5 au 6 septembre 2017, sur la colline Buseruko, commune Mugina, province Cibitoke, le surnommé Maforo, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 45 ans, a été battu à mort par des Imbonerakure. Selon nos sources, il a été accusé d'avoir volé un régime de banane. Les auteurs n'ont pas été inquiétés.

9) En date du 6 septembre 2017, un corps sans vie non identifié, ligoté les bras derrière le dos, a été retrouvé dans les eaux de la rivière Ruvubu en commune Muhanga, province Kayanza. L'administrateur de la commune Muhanga a fait savoir que ce cadavre serait amené par les eaux provenant des communes voisines.

L'image ci – contre montre le corps du défunt après être repeché de la rivière Ruvubu.

10) En date du 6 septembre 2017, un corps sans vie de Gérard GISHONGOMERA, âgé de 40 ans, a été retrouvé sur la colline Kivuruga, commune Gatara de la province Kayanza. Les sources sur place ont indiqué que le corps de cet homme ne présentait aucune blessure. La police a déclaré avoir commencé des enquêtes.

11) Dans la nuit du 7 septembre 2017, Samuel NTIRAMPEBA est tombée dans une embuscade tendue par des gens non identifiés sur la colline Muyange, commune Butezi, province Ruyigi. Selon des sources sur place, Samuel NTIRAMPEBA transportait, sur sa moto, son fils Célestin ITANGAKUBUNTU et sa belle fille Josépha IRADUKUNDA au moment où des hommes munis de machettes les ont tendus une embuscade et les ont blessés à la machette. Samuel NTIRAMPEBA a

été blessé, sa belle fille est morte sur le champ tandis que son fils a été enlevé. Le lendemain, le corps sans vie de Célestin ITANGAKUBUNTU a été retrouvé à 500 m du lieu de l'embuscade, couvert de paille. Selon les mêmes sources, il y avait des signes précurseurs car il y avait eu une manifestation de la population de la colline Muyange en date du 5 septembre 2017, au chef lieu de la commune Butezi, contre Samuel NTIRAMPEBA qui avait gagné le procès concernant une propriété foncière en litige entre lui et la population avoisinante. Dans la nuit du 14 septembre 2017, Samuel NTIRAMPEBA, lui aussi, a succombé à ses blessures à l'hôpital de Ruyigi. Selon des sources sur place, Samuel NTIRAMPEBA avait été blessé à la machette. Précisons que le jugement qui avait été prononcé par Samuel NTIRAMPEBA a, par la suite, été annulé.

12) En date du 7 septembre 2017, un policier du nom de Domitien NYABENDA, a été arrêté à Rumonge dans le bureau du procureur de la République et il a été retrouvé mort dans le cachot de police où il était retenu en attendant d'être jugé. La police aurait fait savoir qu'il s'est suicidé.

13) En date du 8 septembre 2017, Manassé NTIRAMPEBA de la colline et zone Vyuya, commune Mugamba, province Bururi a été tué par la population. Manassé NTIRAMPEBA a été soupçonné d'être un voleur de pomme de terre et il a été battu par la population avant d'être laissé dans un état très critique. Il a succombé à ses blessures quelques temps après.

14) Dans la nuit du 9 au 10 septembre 2017, Daniel GAHUNGU de la colline Bihanga en commune et province Gitega a été tué poignardé, à son domicile, par des malfaiteurs non identifiés. Selon des personnes qui ont vu le corps du défunt, les tueurs auraient commencé par le ligoter. Quant au chef de colline adjoint, les criminels seraient des bandits qui voulaient voler de l'argent.

15) En date du 11 septembre 2017, un taxi vélo du nom de Rupepu a été tué par des hommes armés non identifiés dans la zone Gatete en commune et province Rumonge. Son vélo a été volé par les mêmes assassins qui sont parti sans laisser de trace.

16) L'après midi du 11 septembre 2017, un corps sans vie ligoté a été découvert en commune urbaine de Muha, zone Musaga, tout près du pont séparant le quartier Kamesa et la 5ème avenue du quartier Kinanira. Selon les personnes qui ont vue le corps du défunt, celui – ci était un jeune homme connu sous le surnom de Movit. Selon les mêmes sources, la victime était un maçon et membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA.

17) Dans la nuit du 11 septembre 2017, vers 20 heures, au quartier Mubone, zone urbaine de Buterere, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, à la limite de la commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rurale, 4 personnes à savoir Jeanine NTAKARUTIMANA, Gérard HABIMANA, Maurice HAVYARIMANA et Thierry NTAKARUTIMANA, ont été tuées par des hommes armés non identifiés. Le porte parole de la police Pierre NKURIKIYE a indiqué que ces personnes étaient en train de fabriquer une boisson prohibée appelée Kanyanga tout près de la rivière Gikoma lors que des hommes armés de Kalachnikov les ont tirés dessus. Selon des sources, les victimes ont été identifiées comme originaires de la zone Kinama en commune Ntahangwa en Mairie de Bujumbura. Les mêmes sources ont indiqué que lors de cette attaque, deux autres personnes ont été blessées.

18) En date du 12 septembre 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé dans la rivière Nyakabanda sur la colline Kabizi, commune Kayogoro, province Makamba. Ce corps était nu et présentait plusieurs blessures au niveau de la tête.

19) En date du 12 septembre 2017, un corps sans vie d'une jeune fille non identifiée a été retrouvé sur la colline Kinyami, commune Nyabiraba, province Bujumbura Rurale. Le chef de colline Agapithe

NIHONANKWA a indiqué que la jeune fille avait des troubles mentaux et venait de passer 4 jours dans une Eglise pour être délivrée. Trois personnes dont le responsable de cette Eglise située sur la colline Kinyami ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

20) Dans la nuit du 12 au 13 septembre 2017, un corps sans vie d'un surnommé Rupepo, âgé de 62 ans, a été retrouvé dans sa maison sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, la victime a été égorgée par des personnes non identifiées et ont, par la suite, volé son vélo qu'elle utilisait pour vendre du lait. Les mêmes sources ajoutent que Rupepo refusait de participer dans les défilés des taxis vélos lors des fêtes et festivités organisées par le parti CNDD-FDD.

21) En date du 13 septembre 2017, le corps sans vie de Belard ICIKUNZE, un nourrisson d'1 année et 8 mois a été découvert dans une fosse septique se trouvant dans le quartier de Makamba 2 du chef-lieu de la commune et province Makamba. Cet enfant avait disparu depuis deux jours. Trois personnes dont un membre de la famille et le domestique de l'enfant ont été arrêtées par la police pour des raisons d'enquête.

22) Dans la matinée du 14 septembre 2017, Swavis NTAHONICAYE (31 ans) a été découverte pendue à l'intérieur de sa maison sise sur la colline Rutegama en commune et province Gitega. Jérémie HATUNGIMANA, chef de colline Rutegama, a fait savoir que la victime se serait suicidée parce que la cohabitation avec son époux n'était pas bonne. Son mari a été arrêté par la police pour question d'enquête.

23) En date du 14 septembre 2017, un corps sans vie de Déogratias UWISEZERANO, natif du quartier Nyamugari dans la ville de Gitega, a été retrouvé sur la colline Songa, commune et province Gitega. Les sources sur place indiquent qu'il a été tué étranglé par des personnes non identifiées.

24) En date du 14 septembre 2017, un corps sans vie d'une personne non identifiée a été retrouvé dans le champ d'une tierce personne, sur la colline Masazi, zone Biyorwa, commune Butaganzwa, province Ruyigi. Selon des sources sur place, le propriétaire du champ dans lequel le cadavre a été retrouvé, a informé le chef de zone Biyorwa et l'administrateur de la commune Butaganzwa. Ce dernier a ordonné l'enterrement de ce cadavre sans aucune forme d'enquête.

25) En date du 16 septembre 2017, dans la matinée, le corps sans vie d'un certain Aloys, a été retrouvé en commune Muruta, province Kayanza. Selon des sources sur place, la victime était vendeur d'habits au marché de Kayanza.

26) Le soir du 17 septembre 2017, MBIKEMUNDA Léonie a été tuée décapité par des malfaiteurs non identifiés sur la colline Rukinzo de la commune Gasorwe en province Muyinga.

27) Dans la nuit du 17 au 18 septembre 2017, sur la colline et commune Mwakiro, province Muyinga, Damas BANGURAMBONA, âgé de 73 ans et son épouse Marie NAHISHAKIYE, âgée de 53 ans ont été sauvagement tués par des hommes armés non identifiés. Deux enfants du couple défunt ont été blessés. Il s'agit de Francine KANKINDI, âgée de 21 ans et Estella NZOBAKENGA, âgée de 19 ans. Selon l'administrateur de la commune Mwakiro, Sylvie MUHIMPUNDU, ce couple était accusé de sorcellerie.

Dans la nuit du 17 au 18 septembre 2017, vers minuit, des hommes armés non identifiés ont attaqué sur la colline Gikungere de la commune Butaganzwa en province Kayanza. Il y a eu échange de tirs entre la police et ces hommes armés. Des sources sur place ont indiqué que deux parmi ces hommes armés ont été tués. Ils n'ont pas pu être identifiés.

Cette image montre les corps des 2 personnes armées soupçonnées d'être des bandits et abattues par la police.

28) En date du 18 septembre 2017, sur la colline Murama en commune Ryansoro de la province Gitega, Anastasie NTUNGWANAYO a été tuée poignardée par des personnes non identifiées. Les mobiles de ce meurtre n'ont pas été connus mais certaines sources administratives pensent à des conflits fonciers. Deux présumés auteurs ont été arrêtés et placées en garde à vue dans le cachot de police pour des raisons d'enquêtes.

29) En date du 18 septembre 2017, au quartier Carama en zone Kinama en commune urbaine de Ntahangwa en Mairie de Bujumbura, un corps sans vie étranglé d'un homme connu du nom de MVUKABANKA Félicien a été découvert dans une fosse septique de la maison en chantier dont il assurait la sécurité. Il était originaire de la commune Mukike en province Bujumbura Rurale.

L'image ci – contre montre le corps sans vie de MVUKABANKA Félicien dans une fosse septique.

30) Dans la nuit du 17 septembre 2017, un homme surnommé Mujojo a été tué sur la colline Munyinya de la commune Butezi en province Ruyigi. Selon, un des élus collinaires Emmanuel BAREKENSABE, Mujojo aurait été surprise en train de voler dans un ménage de Serges SABUKWIGURA. Il a été enterré vers 12 heures après constat de la police. Selon des sources sur place, la victime était originaire de la province Karusi et venait à peine de sortir de la prison.

31) En date du 18 septembre 2017, dans la matinée, un corps sans vie de David DARUDARU, de la zone et commune Matana, province Bururi, âgé de plus de 50 ans, a été retrouvé près de son domicile. Selon des sources sur place, il a été tué par des Imbonerakure qui faisaient des patrouilles nocturnes.

32) En date du 18 au 19 septembre 2017, à l'endroit communément appelé « Kukarago », tout près du bar du prénommé Safari, sur la colline Gaharawe, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rurale, Élysée NIHEZAGIRE, élève de la 8ème année au Lycée Communal de Gatumba a été tué par des Imbonerakure dirigés par un certain Dieudonné. Selon nos sources, Elysée NIHEZAGIRE est venu secourir Jacqueline NDIKUMANA qui subissait des actes de torture de la part de ces Imbonerakure et du coup il a été tué à l'aide des couteaux et des gourdins de peur qu'il aille les dénoncer.

33) En date du 21 septembre 2017, un homme a été découvert mort et en état de décomposition dans une propriété se trouvant sur la colline Kigutu en commune Vyanda de la province Bururi. Selon l'entourage, la victime était accrochée à une branche d'arbre. Le commissaire provincial de la police a précisé que la victime n'a pas été identifiée.

34) En date du 21 septembre 2017, un cadavre d'un homme non identifié a été retrouvé dans une vallée située en dessous de la colline Rusaga, zone Rweza, commune Ryansoro, province Gitega.

35) Dans la nuit du 21 au 22 septembre 2017, Bernard BITOGA de la colline Kabere-Shimwe en zone Rusenda en commune Bukinanyana en province Cibitoke, a été tué décapité à son domicile à l'aide d'une machette et sa femme ainsi que son fils ont été blessés par balle. Selon des informations recueillies sur place, sa famille a été attaquée par des personnes armées de machettes et de fusils. Ce crime serait lié à la sorcellerie.

La photo ci – contre montre le corps sans vie de Bernard BITOGA

36) Le soir du 22 septembre 2017, sur la colline Rwibikara en commune Busoni de la province Kirundo, Innocent SABUSHIMIKE alias Mujama, âgé de 26 ans, a été tué à l'aide d'un couteau. Selon des sources sur place, Innocent SABUSHIMIKE était en train de jouer au jeu du hasard appelé « Akamari » avec un certain TWAGIRAYEZU alias Fuso, âgé de 36 ans, membre de la ligue des jeunes Imbonerakure. Les mêmes sources ont indiqué que ce jeu avait été gagné par Innocent SABUSHIMIKE ; ce qui a provoqué des mésententes entre les deux. Vu qu'il venait de perdre le jeu, TWAGIRAYEZU a tué à coups de poignards Innocent SABUSHIMIKE. Les mêmes sources ajoutent que le crime a été commis dans un bistrot appartenant à une dame prénommée Lydia situé au centre de Bishisha de la colline Rwibikara. Quatre personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

37) En date du 22 septembre 2017, un corps sans vie non identifié a été retrouvé sur la sous colline Kavyiru, colline Mugara, zone Gatete, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, ce cadavre était attaché sur un manguier.

38) En date du 22 septembre 2017, un cadavre d'une personne non identifiée a été retrouvé à l'endroit appelé Kumase, en zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Aucune enquête n'a été amorcée pour identifier la victime et la cause du meurtre.

39) En date du 24 septembre 2017, vers 5 heures du matin, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rurale, tout près d'une position militaire se trouvant à la frontière Gatumba-RD Congo à l'endroit communément appelé Rugarika, un groupe d'hommes armés non identifiés a tendu une embuscade aux militaires de l'armée burundaise de cette position. Selon des sources sur place, 2 militaires ont été tués et deux fusils de type kalachnikov ont été saisis par ces hommes armés. Selon le porte parole de l'armée, Gaspard BARATUZA, ce groupe était composé par des bandits.

40) Dans la nuit du 23 au 24 septembre 2017, Jérémie NTEZIMANA de la colline Kinazi en commune et province Muyinga a été tué à son domicile par des malfaiteurs non identifiés. Selon des sources sur place, la victime a été étranglée et présentait des blessures. Quatre suspects ont été arrêtés selon les autorités locales.

41) Dans la nuit du 23 au 24 septembre 2017, vers 2 heures du matin, Mossi NDAYARINZE a été tué par des policiers qui montaient la garde chez un commerçant surnommé Shopping dans le quartier Musinzira au chef-lieu de la province Gitega, tout près de la boite de nuit « Olympia ». Selon le chef de la zone urbaine de Gitega, Hussein BUTOYI, Mossi NDAYARINZE faisait partie d'un groupe de deux bandits qui tentaient de voler chez ce commerçant.

42) En date du 24 septembre 2017, vers 15 heures, sur la colline Sigi, zone Ruzibazi, commune Mukike, province Bujumbura Rurale, un certain MISAGO de la composante sociale Twa, a été battu à mort par des Imbonerakure dont BAHEZAYO. Selon des sources de la localité, la victime a succombé à ses blessures avant d'arriver à l'hôpital.

43) Dans la nuit du 24 septembre 2017, vers 21 heures, un commerçant du nom de Jean Marie NGENDAKURIYO alias Bugemeri qui venait de sortir de la prison centrale de Mpimba, a été tué fusillé par un policier au centre urbain de Matana en province Bururi. Selon des sources sur place, Jean Marie NGENDAKURIYO est mort sur le champ tandis qu'une dame du nom de Nadine NSABIMBONA a été blessée puis conduite à l'hôpital de Matana. Selon le porte parole de la police, NGENDAKURIYO a été abattu par ce policier après avoir récupérer son fusil qui se trouvait dans les mains de son ennemie. Le policier à été arrêté.

44) En date du 25 septembre 2017 vers 15 heures, un corps sans vie d'Emmanuel HABONIMANA, âgé de 54 ans, célibataire, a été retrouvé dans un boisement situé sur la colline Gitaramuka, zone Murago, commune Burambi, province Rumonge. Selon des sources sur place, Emmanuel HABONIMANA a été tué en provenance du bistrot par des hommes armés non identifiés.

45) Dans la nuit du 26 au 27 septembre 2017, à la 7ème transversale se trouvant sur la colline Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, Célestin NZOBARATUMYE, âgé de 64 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tué par des Imbonerakure de cette localité. Selon nos sources, ils l'ont battu à mort en l'accusant d'avoir ensorcelé un jeune homme. Célestin NZOBARATUMYE est mort arrivé au poste de police du chef-lieu de la province Cibitoke.

46) En date du 27 septembre 2017, un corps sans vie d'une personne non identifiée a été retrouvé sur la colline Masasu, commune Giheta, province Gitega. Des sources sur place ont indiqué que le corps de la victime, poignardé, était dans une fosse où on a creusé du moellon. La victime a été enterré à la sauvette.

47) En date du 27 septembre 2017, un corps sans vie d'un vieil homme du nom de Pontien NIRAGIRA, âgé de 75 ans, a été retrouvé sur la colline Kamenzi de la commune Ryansoro en province Gitega. Les sources sur place ont indiqué que son corps a été retrouvé pendu à l'aide d'une corde. Les auteurs de ce crime n'ont pas été identifiés.

48) En date 27 septembre 2017, une personne du nom de NTAHOMVUKIYE Melchiade a été retrouvée morte pendue dans sa maison située sur la colline Kajondi en commune Rutovu, province Bururi. Selon les informations sur place, son épouse a été arrêtée alors que cette mort a été annoncée par elle.

49) En date du 29 septembre 2017, sur la colline Kanzege de la commune et province Makamba, un jeune homme prénommé Fabrice est mort poignardé par son collègue du nom de Gushima. Selon des sources sur place, ce dernier l'a poignardé alors qu'il tentait de s'interposer dans un différend qui l'opposait avec son père.

50) Le soir du 30 septembre 2017, Valentin NZEYIMANA, âgé de 52 ans, de la colline Rwinyana, commune Bukirasazi, province Gitega, a été brulé vif sur la même colline par la population de cette localité qui l'a attrapé en possession d'un porc et du manioc volés, selon la police de Bukirasazi. Deux personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

51) En date du 30 septembre 2017, un jeune homme de la colline Mihigo en commune Ntega en province Kirundo a été tué, à coups de machette, par son frère. L'auteur a été arrêté par la police.

52) Dans la nuit du 30 septembre 2017, vers 20 heures, sur la colline Rusagara, commune Mugina, province Cibitoke, Anicet VYAMUNGU âgé de 25 ans a été tué par un Imbonerakure dénommé Renovat MBONIMPA. Selon des sources sur place, la victime était lui aussi un Imbonerakure. L'administration locale a indiqué que des rivalités sont la cause de cette tuerie.

Comme on le voit à travers ce bilan, chaque jour apporte inlassablement un lot de malheurs à des familles entières qui se cessent de pleurer leurs morts sans pouvoir connaître les auteurs de ces forfaits. Fort malheureusement, la police déclare presque toujours avoir entamé des enquêtes pour l'identification des auteurs des crimes mais les conclusions de ces enquêtes ne sont jamais portées à la connaissance des familles des personnes tuées.

2.2. Tableau synthèse des atteintes à la vie et à l'intégrité physique par province

Catégories d'auteurs / Localité	**Militaires**		**Policiers**		**Civils**		**Groupes armés**		**Non identifiés**		**Total**	
	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B
Bubanza	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Bujumbura Mairie	0	0	0	0	0	0	4	2	3	3	7	5
Bujumbura rural	0	0	0	0	2	1	2	0	1	0	5	1
Bururi	0	0	1	1	2	0	0	0	3	0	6	1
Cankuzo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cibitoke	0	0	0	0	3	0	1	2	1	0	5	2
Gitega	0	0	1	0	2	0	0	0	8	0	11	0
Karusi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kayanza	0	0	2	0	0	0	0	0	5	0	7	0
Kirundo	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0
Makamba	0	0	0	0	1	4	0	0	2	0	3	4
Muramvya	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Muyinga	0	0	0	0	0	0	0	0	4	2	4	2
Mwaro	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4
Ngozi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rumonge	0	0	1	0	0	0	1	0	3	2	5	2
Rutana	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ruyigi	0	0	0	0	1	0	3	2	2	0	6	2
Total	**0**	**0**	**6**	**1**	**13**	**6**	**11**	**10**	**32**	**7**	**62**	**24**

3. CAS DE TORTURE, DE TRAITEMENT INHUMAIN, CRUEL ET DEGRADANT

Au cours du mois de septembre 2017, d'innombrables personnes ont subit des actes de tortures, des traitements inhumains, cruels et dégradants. La population pointe du doigt les agents du SNR, les policiers et les administratifs pour les actes de tortures tandis que pour les traitements inhumains, cruels et dégradants, ce sont les Imbonerakure qui sont accusés.

Les cas suivants illustrent cela :

1) En date du 2 septembre 2017, vers 20 heures, sur la colline de Gatonga, zone Muzye, commune Giharo, province Rutana, une personne surnommée Muhare, âgé de 39 ans, a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants lui infligés par des Imbonerakure de la localité. En effet, il a été tabassé par ces jeunes lorsqu'il retournait de la Tanzanie pour récupérer sa famille. Il a été accusé de recruter des rebelles.

2) En date du 3 septembre 2017, J. Bosco HATUNGIMANA, chef de poste de police en commune Kibago en province Makamba a torturé Ildephonse NDAYITWAYEKO après l'avoir sorti du cachot dans la soirée. Des témoins rapportent que cet officier de police agit régulièrement de la sorte sur les détenus sous sa responsabilité.

3) En date du 3 septembre 2017, en zone Gomvyi, commune Mutambu, province Bujumbura Rurale, Dederi NZEYIMANA a été tabassé par un Imbonerakure du nom de Cinyo. La victime a été accusée d'être un opposant du pouvoir. La victime a été conduite au CDS Mutambu pour bénéficier des soins médicaux.

4) En date du 3 septembre 2017, Alice NIYUKURI, divorcée, âgée de 27 ans, a été tabassée par un groupe de 5 Imbonerakure lorsqu'elle résistait au viol collectif sur la Colline Gitwe, zone de Buruhukiro, commune et province Rumonge. La victime ne pouvait pas se tenir debout suite aux coups des fils électriques reçus. Elle a porté plainte à la police avant d'être admis à l'hôpital de Rumonge. Parmi ces Imbonerakure, le nommé NYABENDA a été identifié. La police a indiqué avoir émis un avis de recherche pour cet Imbonerakure. Selon des sources sur place, tous les cinq Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

5) En date du 6 septembre 2017, vers 11 heures, sur la colline Shanga, commune Musongati, province Rutana, Claude NDIKURIYO (37 ans), a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants de la part des Imbonerakure. Il a été tabassé par des Imbonerakure, Donatien, NIYONSABA et Gordien. Selon des sources sur place, Claude NDIKURIYO a été accusé de verser du mazout dans la farine par mégarde. Après avoir entendu des cris, les policiers Jean Marie et Kiwi sont venus au secours de la victime mais, eux aussi, ont été battus par ces Imbonerakure. Ces policiers n'ont pas digéré cette humiliation et ont demandé une intervention à l'endroit de ses collègues. Ces derniers ont arrêté et détenu Donatien, promoteur, puis l'ont conduit au cachot de poste de police de Musongati.

6) En date du 6 septembre 2017, vers midi, un jeune prénommé Kévin, rabatteur au parking de Buhiga, a été tabassé par deux Imbonerakure Sadoscar et Musaba sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karusi. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont accusé d'avoir cogné un véhicule de Sadoscar. Ils l'ont ligoté avant de le trainer par terre puis ils l'ont mis à tabac. Les mêmes sources indiquent que ces Imbonerakure lui disaient des injures en ces termes : «Imbecile de tutsi il faut que tu regagnes les autres Mujeri en exil».

7) Le 12 septembre 2017, Lin NIYOMUKIZA (démobilisé ex-FAB), Ildephonse propriétaire du bistrot attaqué par les Imbonerakure venus de la colline Rubimba, Trésor NKUNZUBUMWE et Thierry tous deux, élèves à l'ECOFO Kibago ont été torturés par le chef de poste de police à Kibago, Jean Bosco HATUNGIMANA. Ils présentaient des blessures mais n'ont pas eu la permission d'aller se faire soigner. Selon des sources sur place, parmi les 10 personnes arrêtées lors de la bagarre en date du 9 septembre 2017, six ont été relâchées en date du 12 septembre 2017 tandis que 4 ci-haut citées ont continué à subir des actes de torture dans le cachot où elles étaient incarcérées.

8) En date du 12 septembre 2017, sur la colline Rutegama, zone Munanira, commune Gihogazi, province Karusi, Jean Marie SIMUKIRANA a été tabassé par deux Imbonerakure, Principe NTAKARUTIMANA et Sylvestre. Selon des sources sur place, ils l'ont accusé d'insurrection.

9) Dans la nuit du 13 septembre 2017 vers 20 heures sur la colline Kagazi, commune Rugombo, province Cibitoke, Evariste NDAYISHIMIYE, âgé de 23 ans, membre du parti CNDD-FDD a été tabassé par ses collègues Imbonerakure de cette localité. Selon nos sources sur place, les auteurs présumés n'ont pas été inquiétés.

10) En date du 15 septembre 2017, sur la colline Nyarusange, commune Rango, province Kayanza, Prime MUGIMBI, membre du parti FNL aile d'Agathon RWASA a été tabassé par des Imbonerakure, MINANI et KAMWENUBUSA, l'accusant d'être en train d'écouter l'émission Humura. Il est allé se plaindre auprès du chef de zone et ce dernier lui a répondu qu'il reçoit seulement les plaintes de ceux qui ont participé aux élections de 2015.

11) En date du 21 septembre 2017, Ismail BASHINGWA a été tabassé par un groupe d'Imbonerakure du parti CNDD-FDD de la colline Kigoganya, commune Gasorwe, province Muyinga. Les sources sur place indiquent que la victime était venue de Cankuzo pour rendre visite aux membres de sa famille. Selon les mêmes sources, il a été tabassé suite au refus d'obtempérer aux ordres des Imbonerakure qui lui demandaient de s'asseoir par terre sans aucun motif. Il a reçu des soins au CDS Kiremba.

12) En date du 30 septembre 2017, Jean CIZA de la colline Rambo, commune et province Kirundo a été subi de mauvais traitements de la part des policiers de la position située à Kanyinya en commune et province Kirundo. En effet, il a été tabassé par des policiers de la position située chez les Sœurs Bene Bernadette tout près de la paroisse Kanyinya. Il a été accusé de passer tout près de leur habitation sans le savoir alors qu'il y avait un chemin depuis longtemps mais barré depuis leur arrivé.

Sans être exhaustif, au moins 15 personnes ont été torturées ou ont subi des traitements inhumains, cruels et dégradants au cours du mois concerné par le présent rapport.

4. SITUATION CARCERALE

Le tableau ci – dessous présente la situation carcérale dans les 11 prisons du pays et 2 centres de rééducation des mineurs en conflits avec la loi au 28 septembre 2017.

Prisons	Capacité d'accueil	Population Pénitentiaire	Nombre de Prévenus		Nombre de condamnés		Mineurs prévenus		Mineurs condamnés		Evadé	Décès	Nourrissons		Taux d'occupation
			Homme	Femme	Homme	Femme	Garçon	Fille	Garçon	Fille			Garçon	Fille	
Bubanza	100	525	228	5	271	21							2	7	525,00%
Bururi	250	241	120	7	105	9							1	1	96,40%
Gitega	400	1097	572	53	450	22									274,25%
Mpimba	800	3545	2466	105	931	43					2		12	14	443,13%
Muramvya	100	686	354	29	289	14								6	686,00%
Muyinga	300	493	153	6	316	18							1	3	164,33%
Ngozi (F)	250	133		36		97							11	12	53,20%
Ngozi (H)	400	1515	820		695										378,75%

Rumonge	800	1175	350	8	802	15							1	3	146,88%
Rutana	350	311	108	8	182	13							1	3	88,86%
Ruyigi	300	573	217	11	329	16							2	3	191,00%
Centre Ruyigi	72	41					9								56,94%
Centre Rumonge	72	112	56				12		32						155,56%
Total	**4194**	**10447**	**5444**	**268**	**4370**	**268**	**21**	**0**	**44**	**0**	**2**	**0**	**31**	**52**	**249,09%**
			5444+268=5712		**4370+268=4638**		**21+0=21**		**76+0=76**				**31+52=83**		

La population pénitentiaire est de 10447 détenus + 83 nourrissons =10530
Le total des prévenus est de 5712 adultes + 21 mineurs = 5733
Le total des condamnés est de 4638 adultes + 76 mineurs = 4714

Le tableau ci – dessus montre que la situation carcérale du mois de septembre 2017 est reste alarmante comme les mois précédents. La population pénitentiaire risque d'être le triple de la capacité d'accueil : 10.530 personnes se trouvant dans les différents milieux carcéraux avec une capacité d'accueil de 4194, montre que les personnes en détention vivent dans des conditions très difficiles en termes d'espace vitale, d'hygiène et même d'alimentation. Cela laisse présupposer qu'une épidémie qui surviendrait ferait beaucoup de morts.

Le même tableau montre que les prévenus sont de loin supérieurs aux condamnés. Cela montre que la justice traine les pas dans le traitement des dossiers. Cela est d'autant vrai que la plupart des personnes arrêtées le sont illégalement et sont inculpées des fautes très lourdes suite à des raisons politiques. Dans ce cas, les instances judiciaires doivent attendre des injonctions de l'exécutif pour traiter tel ou tel autre dossier sensible. Cela crée des milliers de personnes qui sont emprisonnées illégalement.

5. CONCLUSION

Le présent rapport vient de mettre en évidence que des violations des droits de l'Homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays. Des actes d'assassinats, d'enlèvements suivis des disparitions forcées, des tortures, des arrestations arbitraires suivis de détentions illégales à l'endroit des présumés opposants à ce mandat de Pierre NKURUNZIZA et aux membres des partis de l'opposition sont restés monnaie courante tout au long du mois de septembre 2017.

La répression contre les militaire et policiers ex-FAB en fonction ou en retraite n'a cessé durant tout le mois. Des actes d'intimidations, de traitements inhumains, cruels et dégradants commis par les Imbonerakure et des administratifs, des rondes nocturnes, des entrainements paramilitaires, des contributions forcées, ont été relevés dans pas mal de coin du pays.

Le règlement de compte et la justice populaire est une conséquence de l'impunité qui gangrène notre pays et face au silence inouï des autorités administratives et policière, la population ne va pas par mille chemins ; elle choisit de se faire justice au lieu de recourir aux juridictions compétentes.

Eu égard à cette situation continuellement alarmante caractérisée par la violation quotidienne des droits humains et surtout le droit à la vie, nous lançons un appel vibrant à l'endroit du gouvernement du Burundi :

1) Prendre des mesures qui s'imposent pour arrêter à jamais les règlements de compte et la justice populaire qui risquent d'embraser tout le pays par des actes de vendetta.

2) De désarmer, rééduquer et encadrer les Imbonerakure afin qu'ils coupent court avec les exactions qu'ils commettent chaque jour. Ces derniers sèment la terreur dans différentes localités du pays où ils se sont déjà substitués aux forces de sécurité et cela sème la panique dans la population. Dans ce cadre, les Imbonerakure qui seraient coupables de telles ou telles autres bavures seraient punis sans complaisance pour servir d'exemple afin bannir leurs comportements qui nuisent à la paix et la tranquillité de la population.

3) De stopper les rançons imposées aux personnes arrêtées par des policiers, militaires, administratifs et Imbonerakure.

4) De stopper les contributions obligatoires imposées à la population acculée par la misère observable partout dans le pays.